





1080044043

Handwritten text on the spine of the book, including the number 1080044043, which matches the number on the barcode sticker.

(E # 6-6 # 129)



(44)

SECRETARIA PUBLICA DEL ESTADO

OEUVRES COMPLÈTES

DE

AUGUSTIN THIERRY.

V.

LETTRES
SUR
L'HISTOIRE
DE FRANCE

POUR SERVIR

D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE CETTE HISTOIRE;

PAR AUGUSTIN THIERRY,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

Huitième édition, revue et corrigée

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.



Capilla Alfonso
Biblioteca Universitaria

PARIS,
FURNE ET C^{ie}, ÉDITEURS.

1846.

54898

16973

DC 39

T 43

1846



FONDO DE BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

AVERTISSEMENT.



Des vingt-cinq Lettres qui forment ce recueil, dix ont été publiées dans *le Courrier français*, vers la fin de 1820; les autres paraissent pour la première fois. Les nombreuses questions historiques traitées dans ces dernières se rapportent toutes, d'une manière directe, à deux chefs principaux, la formation de la nation française, et la révolution communale. J'ai cherché à déterminer le point précis où l'histoire de France succède à l'histoire des rois franks, et à marquer de ses véritables traits le plus grand mouvement social qui ait eu lieu depuis l'établissement du christianisme jusqu'à la révolution française. Quant aux dix Lettres anciennement publiées, elles ont, en général, pour objet de soumettre à un examen sévère plusieurs ouvrages sur l'histoire de France regardés alors comme classiques. J'ai besoin d'exposer en peu de mots les motifs qui m'ont décidé à reproduire presque textuellement ces morceaux de critique, malgré l'espèce d'anachronisme que présentent des jugements portés il y a sept ans sur notre manière d'écrire et d'envisager l'histoire.

En 1817, préoccupé d'un vif désir de contribuer pour ma part au triomphe des opinions constitutionnelles, je me mis à chercher dans les livres d'histoire des preuves et des arguments à l'appui de mes croyances politiques. En me livrant à ce travail avec toute l'ardeur de la jeunesse, je m'aperçus bientôt que l'histoire me plaisait pour elle-même, comme tableau du temps passé, et indépendamment des inductions que j'en tirais pour le présent. Sans cesser de subordonner les faits à l'usage que je voulais en faire, je les observais avec curiosité, même lorsqu'ils ne prouvaient rien pour la cause que j'espérais servir,

et toutes les fois qu'un personnage ou un événement du moyen âge me présentait un peu de vie ou de couleur locale, je ressentais une émotion involontaire. Cette épreuve, souvent répétée, ne tarda pas à bouleverser mes idées en littérature. Insensiblement je quittai les livres modernes pour les vieux livres, les histoires pour les chroniques, et je crus entrevoir la vérité étouffée sous les formules de convention et le style pompeux de nos écrivains. Je tâchai d'effacer de mon esprit tout ce qu'ils m'avaient enseigné, et j'entraï, pour ainsi dire, en rébellion contre mes maîtres. Plus le renom et le crédit d'un auteur étaient grands, plus je m'indignais de l'avoir cru sur parole et de voir qu'une foule de personnes croyaient et étaient trompées comme moi. C'est dans cette disposition que, durant les derniers mois de 1820, j'adressai au rédacteur du *Courrier français* les dix Lettres dont j'ai parlé plus haut.

Les histoires de Velly et d'Anquetil passaient alors pour très-instructives; et lorsqu'on voulait parler d'un ouvrage fort, on citait les *Observations* de Mably ou l'*Abrégé* de Thouret. L'*Histoire des Français* par M. de Sismondi, les *Essais sur l'Histoire de France* par M. Guizot, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante n'avaient point encore paru. J'étais donc fondé à dire que nos historiens modernes présentaient sous le jour le plus faux les événements du moyen âge. C'est ce que je fis avec un zèle dont quelques personnes m'ont su gré, et qui a sauvé d'un entier oubli des essais de critique et d'histoire perdus, en quelque sorte, dans les colonnes d'un journal. Ces détails m'étaient nécessaires pour expliquer mon silence sur des ouvrages qui marquent une véritable révolution dans la manière d'écrire l'histoire de France. M. de Sismondi pour la science des faits, M. Guizot pour l'étendue et la finesse des aperçus, M. de Barante pour la vérité du récit, ont ouvert une nouvelle route¹: ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'y mar-

¹ Dans l'énumération des travaux qui ont marqué le commencement de la réforme historique, il serait injuste de ne pas citer deux Mémoires de M. Naudet, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur l'état social de la Gaule dans les siècles qui suivirent la conquête. Ces morceaux, très-étendus, se distinguent par une critique à la fois plus ferme et plus large que celle des

cher à leur suite. Mais, comme les idées neuves ont à vaincre, pour se faire jour, la ténacité des habitudes, et qu'en librairie, comme en tout autre commerce, les objets d'ancienne fabrique ont pour longtemps un débit assuré, il n'est peut-être pas inutile d'attaquer de front la fausse science, même lorsque la véritable s'élève et commence à rallier autour d'elle les penseurs et les esprits droits.

Il ne faut pas se dissimuler que, pour ce qui regarde la partie de l'histoire de France antérieure au xvii^e siècle, la conviction publique, si je puis m'exprimer ainsi, a besoin d'être renouvelée à fond. Les différentes opinions dont elle se compose sont ou radicalement fausses ou entachées de quelques faussetés. Par exemple, est-il un axiome géométrique plus généralement admis que ces deux propositions: *Clovis a fondé la monarchie française; Louis-le-Gros a affranchi les communes?* Pourtant ni l'une ni l'autre ne peuvent se soutenir en présence des faits tels qu'ils ressortent des témoignages contemporains. Mais ce qui est imprimé dans tant de livres, ce que tant de professeurs enseignent, ce que tant de disciples répètent, obtient force de loi et prévaut contre les faits eux-mêmes. Instruit de ce qu'il m'en a coûté de peine pour refaire, seul et sans guide, mon éducation historique, je me propose de faciliter ce travail à ceux qui voudront l'entreprendre et remplacer par un peu de vrai les niaiseries du collège¹ et les préjugés du monde. A ces préjugés, nés du défaut d'études fortes et consciencieuses, j'oppose les textes originaux et cette expérience de la vie politique qui est un des privilèges de notre époque si remplie de grands événements. Que tout homme de sens, au lieu de se payer des abstractions monarchiques ou républicaines des écrivains de l'ancien régime, recueille ses propres souvenirs et s'en serve pour contrôler ce qu'il a lu ou entendu dire sur les événements d'autrefois, il ne tardera pas à sentir

savants du siècle dernier, par une rare intelligence de l'époque et par l'absence de toute préoccupation politique.

¹ Cette expression, malheureusement juste pour le temps où les hommes de mon âge ont fait leurs premières études, ne s'applique point à l'enseignement actuel.

quelque chose de vivant sous la poussière du temps passé. Car il n'est personne parmi nous, hommes du XIX^e siècle, qui n'en sache plus que Velly ou Mably, plus que Voltaire lui-même, sur les rébellions et les conquêtes, le démembrement des empires, la chute et la restauration des dynasties, les révolutions démocratiques et les réactions en sens contraire.

Il me reste à parler de la méthode que j'ai suivie dans la composition de ces Lettres. La plupart sont des dissertations entremêlées de récits et de fragments des historiens originaux. Tel événement particulier dont le caractère fut longtemps méconnu, présenté sous son véritable aspect, peut éclairer d'un jour nouveau l'histoire de plusieurs siècles. Aussi ai-je préféré ce genre de preuve à tout autre, lorsqu'il m'a été possible d'y recourir. Dans les matières historiques la méthode d'exposition est toujours la plus sûre, et ce n'est pas sans danger pour la vérité qu'on y introduit les subtilités de l'argumentation logique. C'est pour me conformer à ce principe que j'ai insisté avec tant de détails sur l'histoire politique de quelques villes de France. Je voulais mettre en évidence le caractère démocratique de l'établissement des communes, et j'ai pensé que j'y réussirais mieux en quittant la dissertation pour le récit, en m'effaçant moi-même et en laissant parler les faits. L'insurrection de Laon et les guerres civiles de Reims, naïvement racontées, en diront plus qu'une théorie savante sur l'origine de ce tiers-état, que bien des gens croient sorti de dessous terre en 1789. Si, durant deux siècles, préférant la paix à tout autre bien, il a semblé dormir et s'est fait oublier, son entrée sur le théâtre des événements politiques rappelle les scènes d'énergie, de patriotisme et de violence où il s'est signalé de nos jours. Peut-être l'histoire n'a-t-elle rien à faire dans le débat des opinions et la lutte des intérêts modernes; mais si l'on persiste à l'y introduire, comme on le fait journellement, on peut en tirer une grande leçon: c'est qu'en France personne n'est l'affranchi de personne, qu'il n'y a point chez nous de droits de fraîche date, et que la génération présente doit tous les siens au courage des générations qui l'ont précédée.

NOTE

POUR LA DEUXIÈME ÉDITION.

Les nombreux changements faits à cette seconde édition rendent inexact sur plusieurs points l'avertissement qui précède. Les dix Lettres de 1820 ont été en partie remplacées, en partie retravaillées pour le fond et pour la forme. Si j'ai conservé ici l'avant-propos de la première édition, c'est afin qu'il puisse servir d'apologie pour ce qu'on trouvera de décousu dans un ouvrage tant de fois remanié, et aussi pour ne point effacer tout vestige de mes travaux de jeunesse, tout souvenir d'un temps qui me devient plus cher à mesure que les années et la maladie m'en éloignent. Je ne détaillerai point les corrections et additions qui distinguent cette édition de la précédente; je laisse à mes lecteurs le soin d'en juger l'à-propos. Je m'étendrai seulement sur un point qui, tantôt par de bonnes raisons, tantôt par des raisons que je ne puis admettre, a été fort controversé: c'est la rectification des noms franks, d'après l'orthographe teutonique.

L'idée de rendre aux noms d'hommes qui remplissent les premières époques de notre histoire leur véritable physionomie, n'est pas nouvelle. Lorsqu'au XVI^e siècle des savants laborieux s'appliquèrent à débrouiller le chaos de nos anciennes annales, la distinction entre ce qu'il y a de germanique et ce qu'il y a de romain dans l'histoire de France les frappa d'abord. Ils reconnurent que Clovis, Clotaire, Louis, Charles, etc., n'étaient pas des noms français, et ils les restituèrent, mais avec peu de bonheur, en se servant de la langue allemande, telle qu'on la parlait de leur temps. C'est ce que fit entre autres le greffier Du Tillet, critique habile, esprit

juste et consciencieux. Cette réforme toute savante pénétra peu dans le public ; mais il se trouva d'honnêtes écrivains qui se révoltèrent contre elle au nom de l'honneur français. Ils soutinrent avec indignation que jamais roi de France n'avait parlé allemand, ni porté un nom allemand ; que tous, depuis Pharamond, étaient Français, vraiment Français, de langage comme de cœur. On ne saurait cependant attribuer à ce vigoureux élan de nationalité le peu de crédit qu'obtinrent les germanismes de Du Tillet. Ils ne passèrent point dans l'histoire écrite sous une forme narrative, parce que ce genre de littérature, abandonné des savants, tomba entre les mains d'hommes sans études spéciales, qui ne comprenaient de l'histoire de France que ce qui ressemblait à leur temps. Ne se rendant point compte de la différence des époques, ils n'ont rien fait pour la marquer ; et faute de précautions à cet égard, ils laissent croire au lecteur que les rois des deux premières races parlaient, à peu de chose près, la langue du sire de Joinville.

Lorsqu'il y a dix ans je me livrai, pour la première fois, au travail de collationner la version moderne de notre histoire avec les monuments et les récits originaux, la pensée de rendre à la Germanie ce qui lui appartenait s'empara de moi sur-le-champ, et je me mis à suivre ce projet avec zèle et ténacité, feuilletant les glossaires, comparant ensemble les différentes orthographes, tâchant de retrouver le son primitif et la véritable signification des noms franks. J'avoue que mes tentatives, à cet égard, eurent quelque chose d'outré, et se ressentirent un peu de l'ardeur révolutionnaire qui marque les premiers pas de toute réforme, en quelque genre que ce soit. J'eus la prétention de restituer tous les noms originellement tudesques, d'après une règle commune, et de faire concorder ensemble le son et l'orthographe : c'était une chose impossible ; et après beaucoup d'essais, faits avec intrépidité, je reculai, non devant la crainte de dérouter le public, car toute nouveauté le dérouta pour un moment, mais devant celle de falsifier les noms mêmes que je prétendais rétablir.

En effet, dans tous ces noms, les voyelles intermédiaires, qui successivement ont disparu ou se sont résolues en *e* muets, devaient être prononcées d'une manière distincte, à l'époque de la conquête. Le plus sûr est donc de se conformer à l'orthographe latine des contemporains, mais avec discernement et non comme l'ont fait les anciens traducteurs français des chroniques du *vi^e*, du *vii^e* et du *viii^e* siècle. Il faut surtout que les lettres qui, dans notre langage actuel, ont un son étranger à celui des langues germaniques, soient remplacées, ou jointes à d'autres lettres qui en corrigent le défaut. Je vais énoncer quelques règles d'orthographe auxquelles je me suis conformé dans cette nouvelle édition, et qui, appliquées aux noms d'hommes et de femmes de la période franke, leur rendraient, autant qu'il est possible, leur aspect original.

1^o La lettre *c*, à cause de son double son, doit être remplacée par un *k*. A la fin des mots, quoique cela ne soit plus nécessaire, on la remplacera de même, pour ne point changer l'orthographe, et retrouver dans tous les noms les syllabes composantes : *Rikimer*, *Rekeswind*, *Rekkared*, *Théoderik*, *Alarik*, etc.

2^o *Ch*, à cause du son qu'on lui donne en français, doit être remplacé par *h*, lorsqu'il se trouve devant une voyelle. *Hilderik*, *Hildebert*, *Haribert*. Quelquefois cependant on devra lui substituer le *kh* : *Rikhild*, *Rikhard*, *Burkhart* ; ou le *k* simple : *Kunibert*, *Godeskalk*, *Erkinoald*, *Arkinbald*. On pourra le conserver, comme signe d'aspiration, devant les consonnes *l* et *r* au commencement des mots : *Chlodowig*, *Chlodomir*, *Chlotilde*, *Chrann* ; à moins qu'on n'ait la hardiesse d'écrire comme les Franks : *Hlodowig*, *Hlodomir*, *Hlotilde*, *Hram*.

3^o Le *g* devant l'*e* et l'*i* doit, pour retrouver son ancienne consonnance, être remplacé par *gh* : *Sighebert*, *Sighiwald*, *Sighismond*, *Maghinard*, *Raghenfred*, *Enghilbert*, *Ghisele*, *Ansberghe*.

4^o L'*u*, voyelle ou consonne, suivi d'un *i*, d'un *e* ou d'un *a*, doit être remplacé par le *w* : *Chlodowig*, *Merowig*, *Herwig*,

8 NOTE POUR LA DEUXIÈME ÉDITION.

Drotowig, Folkwin, Rikwin, Galeswinthe, Chlowsinde. L'o devant l'e et l'i doit quelquefois subir la même permutation : *Audwin, Théodwin.*

5° On doit conserver la syllabe *bald* et ne pas la remplacer par *baud* : *Theodebald, Gondebald, Baldrik, Baldwin,* etc.

6° Afin de maintenir l'analogie de composition dans tous les noms terminés par *ild*, on placera un *h* devant l'*i*, quand bien même cette lettre serait omise dans le texte latin : *Chlothilde, Nanthilde, Bathilde,* etc. A la rigueur on pourrait se dispenser de cette règle; mais, de même qu'on ne dit plus *Mahaut* pour *Mathilde*, il faut renoncer à écrire *Brunehaut* pour *Brunehilde*.

7° Enfin l'on doit supprimer la terminaison *aire*, qui est anti-germanique, et la remplacer par *her* : *Chlother, Lother, Raghenher, Fredegher.*

En réformant d'après ces règles tous les noms tudesques d'origine qui se présentent dans notre histoire jusqu'à l'avènement de la troisième race, on est sûr de conserver à ces noms leur véritable physionomie, sans trop s'écarter de l'usage reçu. Dans presque tous les cas, malgré le changement de quelques lettres, la prononciation demeure la même, et l'impression d'étrangeté a lieu simplement pour la vue. Parmi les noms des rois il n'y en a guère que deux qui éprouvent une altération sensible; mais quelle raison y a-t-il de tenir à Clovis et à Mérovée, et de donner à des noms propres, terminés par le même composant, des désinences si différentes? Plus conséquents, les vieux auteurs des chroniques de Saint-Denis ont écrit *Clodovée* et *Mérovée*. De bonne foi, quel est le lecteur du XIX^e siècle qui se croira dépaysé en lisant, sur la liste des rois de France, *Merowig* et *Chlodowig*, et quelle oreille est assez difficile pour trouver que ces deux noms ne sonnent pas bien, même en poésie?

LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

LETTRE PREMIÈRE.

Sur le besoin d'une Histoire de France, et le principal défaut de celles qui existent.

Dans ce temps de passions politiques, où il est si difficile, lorsqu'on se sent quelque activité d'esprit, de se dérober à l'agitation générale, je crois avoir trouvé un moyen de repos dans l'étude sérieuse de l'histoire. Ce n'est pas que la vue du passé et l'expérience des siècles me fassent renoncer à mes premiers désirs de liberté, comme à des illusions de jeunesse; au contraire, je m'y attache de plus en plus : j'aime toujours la liberté, mais d'une affection moins impatiente. Je me dis qu'à toutes les époques et dans tous les pays il s'est rencontré beaucoup d'hommes qui, dans une situation et avec des opinions différentes des miennes, ont ressenti le même besoin que moi, mais que la plupart sont morts avant d'avoir vu se réaliser ce qu'ils anticipaient en idée. Le travail de ce monde s'accomplit lentement; et chaque génération qui passe ne fait guère que laisser une pierre pour la construction de l'édifice que rêvent les esprits ardents. Cette conviction, plutôt grave que triste, n'affaiblit point pour les individus le devoir de marcher droit à travers les séductions de l'intérêt et de la